

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

| Date | 25 avril 2023 | Lieu | Visioconférence |
|-----------|---|------|-----------------|
| Présents | Jean DARTRON, Guy MANETTE, Victoire RAMLALL, Lucien GALVANI, Teddy FLEREAU, Jocelyn MARTIAL, Jean-Charles ALCOOL, Mickaël MERABLI, Claudia CHAUDRIN-RABOTTEUR, Catherine AZEDE, Thierry COLOMBO, Eric NESTAR, Yohann SELBONNE, Philippe MAQUIABA, Bruno EDOM, Rodrigue SAINT-VAL, | | |
| Excusés | Sylvia. SERMANSON, Gérard PINSON, Stéphane ZAMORE | | |
| Absents | Elin ELIE | | |
| Assistent | Fabrice THOMAS BABEL, Steeve ZABEAU, Franck LOUIS | | |

Ouverture de la séance à 19h00

Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue.

Le Secrétaire Général donne lecture de l'ordre de jour :

Point 1 : Présentation du P2A (DIRECTEUR)

Le Directeur présente de le P2A et singulièrement les prochaines dates à venir pour le mois de mai qui sera extrêmement chargé. Le Président demande la mobilisation de tous afin de finir cette fin de saison dans les meilleures conditions. Les membres du CDL prennent acte de la présentation faite et remercient le directeur pour sa présentation. Le Président demande au Secrétaire Général de passer au point suivant de l'ordre du jour.

Point 2 : Point sur la créance des clubs (DIRECTEUR)

Le directeur expose le point d'étape à J-45 de la fin de la saison. Si on note une vraie prise de conscience de certains clubs, le taux de 31% de convention d'apurement reste insuffisant. Toutefois, y intégrant les dossiers pour lesquels des retours des clubs sont attendus, le taux passerait à plus de 60%. Enfin en y ajoutant 2/3 des clubs en Hot List (clubs qui ne répondent pas aux sollicitations de la Ligue), nous arrivons au taux de 82%. Les membres de la commission finances prennent tour à tour la

parole pour rendre compte de leurs travaux. Si certaines situations ont pu être débouclées, d'autres restent au point mort. Le Président demande au Directeur de lui fournir, ainsi que Secrétaire Général, la liste des clubs en hot-List. Il indique que ces clubs seront reçus par le Président et le Secrétaire Général en personne. Les membres du CDL prennent acte de la présentation faite et remercient le Directeur. Le Président demande au Secrétaire Général de passer au point suivant de l'ordre du jour.

Point 3 : Point sur le tournoi U17 champions interligues (M. MERABLI)

M. MERABLI et T. FLEREAU annoncent que la compétition se déroulera du 5 au 09 Juillet 2023. Le Président demande de prioriser l'hébergement des équipes invitées et de la compétition au Moule. Il demande de solliciter l'ERNGT pour l'hébergement. Il demande d'informer les équipes invitées de la date du tournoi.

Le Président demande au groupe de travail en charge du sujet de se pencher rapidement sur le déplacement du champion U15 qui se déroulera en Guyane et pour proposer un plan de financement. Les membres du CDL prennent acte de la présentation faite. Le Président remercie les différents intervenants pour leur contribution et demande au Secrétaire Général de passer au point suivant de l'ordre du jour.

Point 4 : Organisation finalités jeunes (T. FLEREAU)

T. FLEREAU présente la feuille de route liée à l'organisation des finalités jeunes U17 et U19 ainsi que les grandes dates retenues. Il présente également un projet de circulaire modifiant les conditions d'organisation des compétitions qui sont motivée par l'impossibilité de jouer toutes les rencontres compte tenu des contraintes calendaires qui s'imposent à nous et de l'impossibilité de finir la saison en l'état pour le 30 juin 2023. Après échanges et débats, le CDL valide le principe de la circulaire, cependant, il est demandé à T. FLEREAU de revoir la circulaire afin de maintenir iso le nombre de clubs participants aux play-offs. Le Président demande que la nouvelle mouture soit validée par circularisation par le CDL, avant d'être envoyée aux clubs. Le Président demande au Secrétaire Général de passer au point suivant de l'ordre du jour.

Point 5 : Point sur les sélections (PRESIDENT/R ST VAL /C RABOTEUR)

Le Président rappelle que nous sortons d'une fin de campagne douloureuse mais que nous avons la chance d'être qualifiés pour les Prelim's. Il annonce les changements dans l'organisation du staff technique de la sélection A avec Franck SILVESTRE qui devient sélectionneur Adjoint de Jocelyn ANGLOMA. Le Président annonce également l'arrivée d'un nouveau préparateur mental afin d'aider le groupe à progresser sur la dimension mentale et à performer. Il annonce également le souhait de réaliser une préparation directement en Floride afin d'être dans les meilleures dispositions pour affronter Trinidad-et-Tobago le 16 juin à Fort Lauderdale. Rodrigue ST VAL attire l'attention du CDL sur le fait que R. COICOU (intendant principal de la sélection) ne sera certainement pas présent lors du déplacement de la sélection et qu'il faudra donc trouver rapidement une solution de rechange. Le Président propose au CDL d'évoquer ce point lors de la réunion du lendemain qui rassemblera l'ensemble des staffs et revenir vers le CDL avec des propositions de solutions.

C RABOTEUR présente le bilan du déplacement des -20 F à Curaçao pour le championnat qualificatif CONCACAF. Elle insiste sur la bonne cohésion du groupe et sur la volonté des filles à bien figurer dans la compétition. Sur le plan sportif, les résultats sont encourageants et ce groupe qui était l'un des plus jeunes de la compétition est riche de promesses.

Sur le plan administratif, les choses se sont globalement bien passées et l'équipe médicale a été très impliquée. Ph. MAQUIABIA partage le constat et appelle à encore plus de vigilance dans l'organisation des transports aériens dans la Caraïbe.

Le Directeur indique qu'à la demande du Président un groupe de travail impliquant Ph MAQUIABA et d'autres membres du CDL va être créé pour trouver des solutions sur la problématique du transport aérien dans la Caraïbe. Le Président se félicite de ce bilan et indique que ce déplacement rentre dans la stratégie de relance post Covid de l'ensemble des sélections. A l'instar du beach-soccer, les sélections de jeunes devront avoir une vraie programmation dans les saisons à venir pour leur permettre de progresser. Il annonce la participation de la sélection senior féminine à la prochaine CNL féminine qui débutera la saison prochaine. Le Président remercie les différents intervenants et demande au Secrétaire Général de passer au point suivant de l'ordre du jour.

Point 6 : Présentation de la nouvelle arborescence des commissions (T. FLEREAU)

T. FLEREAU présente la nouvelle arborescence des commissions qui repose en très grande partie sur les constats et les travaux du séminaire du CDL de mars 2023. Cette nouvelle arborescence, basée sur une meilleure rationalisation des tâches et des activités, vise à réduire le nombre de commissions et à garantir plus d'efficacité et plus de sécurité dans les décisions prises par les commissions. J.C ALCOOL se félicite de la présence de la « Commission Marie-Galante » qui doit être une réponse opérationnelle et concrète aux problématiques rencontrées dans l'organisation des compétitions (singulièrement de jeunes) sur l'île.

Le Président remercie T FLEREAU et le groupe de travail pour la restitution qui est faite et demande que les Présidents des commissions qui seront le plus impactées par ces changements soient vus rapidement par le Secrétaire Général et T FLEREAU afin que la saison qui arrive ne soit pas perturbée et que l'organisation puisse être posée. Après échanges et débat, le CDL valide la nouvelle arborescence proposée. Le Président demande au Secrétaire Général de passer au point suivant de l'ordre du jour.

Point 7 : Rappel FFF sur les obligations relatives à l'utilisation de la FMI (DIRECTEUR)

A l'appui d'une récente jurisprudence de la FFF, le Directeur rappelle les règles applicables en matière d'utilisation et de non-utilisation de la FMI. Ces règles, historiquement peu appliquées dans notre ligue, devront l'être à compter de la saison prochaine, singulièrement chez les jeunes, ainsi qu'en R3. Par ailleurs, il conviendra de définir, le cas échéant, dans un prochain CDL les compétitions qui sont dispensées de FMI. Un accompagnement spécifique, via une dotation versée sur le compte de gestion du club ouvert à la Ligue, sera mis en place aider les clubs qui le souhaitent à s'équiper en tablette. Le Président demande au Secrétaire Général d'aborder rapidement ce point avec les commissions qui auront la charge du sujet la saison prochaine. Les membres du CDL prennent acte de la présentation faite et remercient le directeur. Le Président demande au Secrétaire Général de passer au point suivant de l'ordre du jour.

Point 8 : Point sur la Coupe SEM PATRIMONIALE (Ph MAQUIABA)

Ph MAQUIABA indique les dates retenues pour le tirage des ¼ de finale de la compétition qui se déroulera au siège de la Ligue en Facebook Live.

Le Président attire l'attention de Ph MAQUIABA sur la nécessité de bien réussir ce tirage au sort qui est capital pour valoriser l'accompagnement de REGION et de la SEM PATRIMONIALE REGION GUADELOUPE.

Point 9 : Information sur l'organisation du tournoi international du Conseil Départemental (PRESIDENT)

Le Président informe le CDL sur l'organisation de ce tournoi international (12 équipes) organisé par le Conseil Départemental qui sera déroulera entre CAPESTERRE, LE MOULE, ST ANNE et le CREPS. Il s'agit d'une visibilité supplémentaire pour nos jeunes. La Ligue interviendra en soutien technique et dans l'organisation des sélections locales via le DTR F LOUIS qui est invité à prendre la parole. F. LOUIS indique qu'il est en lien avec les éducateurs de terrain pour organiser les choses au mieux compte tenu du temps réduit disponible. Le Président remercie F LOUIS pour son intervention et demande au Secrétaire Général d'annoncer le point suivant de l'ordre du jour.

Point 10 : arbitrage (S . ZABEAU)

Le Président de la CRA S. ZABEAU évoque les difficultés administratives qu'il rencontre dans la désignation des arbitres notamment au niveau de la gestion des indisponibilités qui sont placées tardivement et ce qui perturbe l'activité de la CRA.

Tout en reconnaissant les problèmes posés par cette façon de faire des arbitres, le Président demande au Président de la CRA de rencontrer les arbitres pour faire preuve de pédagogie. Par ailleurs, il demande au Secrétaire Général d'organiser une rencontre avec l'UNAF dans les prochains jours. Le Président remercie S ZABEAU pour son intervention et demande au Secrétaire Général d'annoncer le point suivant de l'ordre du jour.

Point 10 : Point sur participation de la sélection au championnat de Beach soccer Concacaf (DIRECTEUR)

Le Directeur informe le CDL que suite au prolongement l'obligation vaccinale covid 19 aux États -Unis jusqu'au 6 mai 2023, le plan de vol initial ne peut être maintenu. Il indique également que les équipes sont mobilisées avec la CONCACAF pour trouver un plan de vol alternatif mais qu'en l'état, le départ de la sélection de beach soccer pour Nassau (BAHAMAS) est remis en cause. Le Président remercie le Directeur pour ces informations et il lui demande de continuer à mobiliser ses équipes et la CONCACAF pour trouver une solution car il est important, au-delà du résultat, de relancer cette discipline et cela passe notamment par être présents à cette compétition. Le Président remercie le Directeur pour son intervention et demande au Secrétaire Général d'annoncer le point suivant de l'ordre du jour.

Point 11: Circulaire rectificative règlement compétition R2 (T FLEREAU)

T FLEREAU indique qu'une coquille s'est glissée dans le règlement de la compétition R2 au niveau des modalités régissant les barrages. Il propose afin de répondre aux légitimes interrogations des clubs de publier une circulaire rectificative à l'attention des clubs. Après échanges et débats, le CDL valide la circulaire proposée. Le Président remercie T FLEREAU pour son intervention et demande au Secrétaire Général de procéder à la publication de la circulaire dans les plus brefs délais, afin que les clubs soient informés au plus vite. Le Président demande au Secrétaire Général d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour. Le Secrétaire Général indique que l'ordre de jour est épuisé.

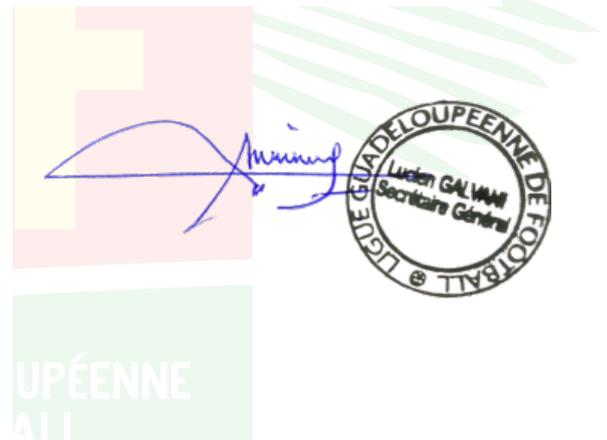
Avant de prendre congé, le Président indique aux membres du CDL de la tenue d'une première rencontre encourageante avec Ph DIALLO, en présence des autres Présidents des Ligues Antilles, Guyane, rencontre durant laquelle des principes tels que la participation du CERFA à la GAMBARDELLA ou la participation des filles à la CDF féminines ont été réaffirmés.

Ce dernier point étant fait le Président remercie l'ensemble du CDL et clôture la réunion.

Fin du CDL : 23H20

Le Président

Jean DARTRON



UPÉENNE
ALI



LIGUE GUADELOUPEENNE DE FOOTBALL



LGF

LIGUE GUADELOUPEENNE
DE FOOTBALL

Pasyonèman ten nou !

